



L'Inter

Bulletin de liaison des Diplômés de l'Université de Montréal

JANVIER 1962

2222 AVENUE MAPLEWOOD — MONTRÉAL

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication



MGR PAUL GRÉGOIRE

L'INVITÉ

AU

BANQUET

DE LA

JOIE

RECONNAISSANTE

(voir page 3)

ÉDITORIAL

Bon an... Mal an... l'espérance a sa place!

L'usage demande — et il a raison — qu'on échange des vœux à cette époque de l'année.

Or, peut-on le faire sans être banal ?

Je crois que oui. On peut mettre tant de sincérité dans ces souhaits ! On peut, par exemple, espérer avec conviction que les dirigeants d'un monde affolé ne perdront pas le nord en dégustant un verre... de vodka — On peut prier le ciel de mettre fin aux déchirements continus qui divisent les pays et les provinces.

On peut rester confiant, même si l'on a la trouille. "Mon Dieu, puisque les souhaits d'un croyant sont une prière, ayez pitié des gens que vous avez déposés sur la terre. Aidez-les, éclairez-les, soutenez-les. Ils sont inquiets; ils ont mérité de l'être. Ils ont joué aux 'petits créateurs' et ils ignorent où ça les mènera.

Soyez indulgent. Évitez de leur tenir rigueur de leurs frasques. Vous avez aimé les enfants. Or, les hommes ne sont que ça, des enfants. Et ils le savent et c'est pourquoi ils sont incorrigibles. Car des enfants, ça ne se corrige pas; ça finit par vieillir et, du même coup, par mûrir.

Alors, c'est peut-être le vœu à formuler: que les hommes vieillissent... qu'ils mûrissent..."

Souhaitons la paix ! La paix du bon Dieu ! GLORIA IN EXCELSIS DEO !

Simon L'Anglais
Président

Gérard Matteau devient administrateur des Diplômés de l'Université de Montréal



L'Université de Montréal et les Diplômés de l'Université de Montréal annoncent la nomination de Gérard Matteau au poste d'administrateur des Diplômés.

La création de ce poste et la nomination de son premier titulaire font immédiatement suite à une récente réorganisation des Diplômés de l'Université de Montréal.

Ayant occupé le poste de secrétaire trésorier au sein de plusieurs associations et corporations dont l'API, la Corporation des écoles secondaires du comté de Chambly et l'Association des Commissions scolaires du diocèse de St-Jean, M. Gérard Matteau est un ancien directeur (le premier) du Technical High School de St-Hyacinthe devenu depuis, l'École du textile.

Partout où il a exercé son activité, que ce soit comme professeur de littérature française, comme commissaire d'école, comme collaborateur à des publications aussi diverses que le "Richelieu", le "Canada-français", "l'Élan", Gérard

Matteau s'est vite fait remarquer par son dynamisme et la vigueur de ses initiatives.

Les nouvelles fonctions qu'assume Monsieur Matteau en feront la cheville-ouvrière de l'Association des Diplômés de l'Université de Montréal. Plus précisément il aura charge de la coordination des différentes activités de ceux-ci soit: l'organisation du Fonds Annuel de l'Alma Mater, la convocation des réunions quinquennales de promotions, la réalisation de la publication l'Inter, bulletin périodique des Diplômés, la confection d'un fichier central comprenant les quelque 20,000 diplômés de l'Université de Montréal. De façon générale le nouvel administrateur devra seconder le conseil des Diplômés dans ses efforts en vue de cristalliser l'énergie de ses membres autour de l'Alma Mater.

On se souviendra que la formule nouvelle adoptée par les Diplômés de l'Université de Montréal prévoit l'abolition de la traditionnelle cotisation pour constituer ainsi un organisme comptant près de 20,000 membres. Cette réforme veut consacrer chez nous une tendance manifestée ces dernières années chez la plupart des associations d'anciens en Amérique du nord c'est donc sous les auspices les plus favorables que M. Gérard Matteau entre en fonction.

* * *

*Il est plus facile de nier les faits
que de leur consentir un sacrifice.*

"Dorothée Périgord"



*Les Diplômés de l'Université
de Montréal*

seront heureux de vous accueillir à un

BANQUET

en l'honneur de

Monseigneur Paul Grégoire

à l'occasion de son élévation à l'Épiscopat,

PRIX DU BILLET \$7.50



TENUE DE VILLE

LE MARDI 27 FEVRIER 1962

AU CENTRE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ,
à 7 heures du soir,
2332 avenue Maplewood, Montréal.

☆ *Venez nombreux*

☆ *Parlez-en à vos amis*

☆ *Formez des tables!*

*On achète ses billets en téléphonant
au Secrétariat : RE. : 3-9951, pos-
tes 346 ou 312, ou en écrivant aux
Diplômés, Suite 361, 2222 Ave
Maplewood.*

L'Université et nous, citoyens et diplômés

En 1960, dans 804 institutions de haut savoir en Amérique du Nord (Canada et États-Unis) institutions publiques et privés, 1,458,093 anciens ont souscrit la somme de \$50,239,384. pour une moyenne de \$34.67 par souscription.

D'année en année les associations d'anciens, toujours à la recherche de méthodes optima pour aider leur Alma Mater sont de plus en plus nombreuses à abandonner la formule des cotisations pour ne s'en tenir qu'au Fonds Annuel. Dans le rapport annuel du Conseil américain des associations d'anciens (American Alumni Council) voici ce qu'on dit au sujet des Fonds annuels: "*The annual fund has been the keystone of alumni support ever since the establishment of the Yale alumni University Fund Association in 1890. (.....) In this era of ambitions development programs and capital campaigns calling for exerted effort over a limited period of time, the annual fund continues its steady growth as a major channel for financial support*".

Pour l'Université le Fonds annuel représente deux choses A— une source additionnelle de revenu; B— un témoignage renouvelé de l'attention et de l'intérêt que ses anciens portent à son oeuvre.

Pour les anciens la signification de leur participation est également double: A— un investissement personnel de chacun dans l'avenir de la nation; B— un moyen d'obtenir une voix de plus en plus assurée à la table ronde du monde universitaire par une présence de plus en plus notoire et efficace.

L'apport des anciens à la vie de leur université, est un moteur vital pour l'Alma Mater, qu'il soit financier et prenne la forme d'une contribution au FAAM, ou qu'il se traduise par une collaboration particulière dans un secteur donné, ou qu'il emprunte ces deux modalités à la fois.

Il ne fait point de doute que l'Université soit une institution capitale en notre milieu. Nous avons en mains les instruments propres à faire de l'Université de Montréal un avant poste de

la connaissance et du savoir humain. Ceux qui visitent l'Université de la montagne, eux-mêmes spécialistes dans un domaine ou l'autre de ce qu'on y traite, ne cessent de nous dire la qualité de ce qu'ils y ont trouvé. Les responsabilités que nous avons à prendre feront que nos enfants trouveront à l'Université de Montréal une école à la mesure de leurs promesses.

Qu'une université s'emploie à inculquer à ses étudiants le sens de la responsabilité sociale des individus envers la collectivité, fort bien, mais les choses n'auront été qu'à moitié faites si les étudiants d'hier devenus les diplômés d'aujourd'hui perdent de vue leur responsabilité à l'endroit de leur université.

Comme membres d'une collectivité, nous avons des devoirs précis envers toutes les institutions que se donne cette collectivité. Si elle se donne des gouvernements, si elle se crée des organismes de cadre et des structures visant à régler son mode de vie, si elle se donne des lois, etc... comme citoyens nous ne pouvons pas ne pas nous considérer liés par des responsabilités et des devoirs à l'égard de ces créations dont nous sommes les auteurs.

L'Université figure-t-elle au nombre de ces créations? Si l'on considère que l'Université ne vit que par et pour la société qu'elle dessert, on est forcé de répondre oui. En définitive nous pouvons affirmer sans crainte de nous tromper, que nous aurons toujours l'université que nous aurons méritée parce que les chercheurs, les hommes de sciences, de lettres et d'humanité qui oeuvrent dans nos institutions de haut savoir, seront toujours les fruits du dynamisme de base et du ressort intérieur de la société qui produit ces hommes et ces femmes.

Si donc comme citoyens nous avons des responsabilités, comme diplômés de l'Université de Montréal nous avons des devoirs, auxquels correspondent évidemment des droits. Or il est incontestable que la nouvelle structure que nous venons d'adopter en tant qu'organisme groupant tous les diplômés de l'Université de Montréal

équivalait à une reconnaissance de droits. Au chapitre des obligations figure le Fonds Annuel de l'Alma Mater destiné à cristalliser l'intérêt des anciens et à incarner leur présence à l'Université.

Charité

Les journaux ont probablement tout dit sur Son Excellence Monseigneur Grégoire: sa nomination, sa consécration, etc... Mais tout de même... Il reste le domaine des sentiments, des réactions subjectives de nature familiale, si l'on peut donner assez d'extension à ce terme.

Les Diplômés de l'Université de Montréal ont évidemment appris avec joie cette nouvelle imprévisible, surtout l'aile des jeunes diplômés de la dernière décade; et les autres aussi... Tous se sont réjouis de voir reconnu un homme dont tous les éléments de la grande famille universitaire connaissaient si bien les grandes qualités que d'ailleurs une devise résumera maintenant: Caritas et Sapientia.

Il serait peut-être imprudent, pour ne pas écrire prétentieux, de me prétendre l'interprète fidèle des vingt mille diplômés de l'Université de Montréal. Mais on me permettra de formuler quelques sentiments personnels qui, selon moi, se retrouvent chez la plupart d'entre nous.

La réaction initiale, donc, a été la joie de voir reconnue la disponibilité jamais démentie et tout aussi discrète d'un ami, qui présente ce trait particulier d'avoir vécu dans l'Université; il devient alors le symbole de tout ce dévouement ignoré, de ce travail acharné, de cette existence quasi-anonyme dont notre Alma Mater peut compter tant d'exemplaires depuis sa fondation; et alors, il convient d'ajouter une note complémentaire: il s'agit de l'aumônier des étudiants, un prêtre du campus qui ne relevait pas, administrativement, de l'Université, mais uniquement des étudiants, qui, avec fierté, se chargeaient de son entretien.

Ce prêtre, au surplus académiquement chevronné, aumônier dis-

cret des carabins qui l'aiment bien, a vu son travail et ses aptitudes reconnus par l'Eglise qui lui confie une besogne d'envergure, soit la co-direction de son propre diocèse.

Le sacrifice demandé au milieu universitaire est certes sérieux et il faut admirer la sagesse de l'Eglise qui a su profiter de la consécration de Monseigneur Grégoire pour faire la fête de l'Université: Administrateurs, professeurs, étudiants et anciens ont envahi la cathédrale. Pour tous, il était facile d'identifier plus de la moitié de l'assistance.

Consécrateur et Co-consécrateurs, chapelains et servants, étaient presque tous rattachés d'assez près à la vie universitaire.

Son Eminence avait tenu à réunir cette nombreuse élite universitaire dans des agapes vraiment princières où tout était universitaire, même les nappes sur les tables aux couleurs bleu et or.

Je ne me risquerai pas de résumer les magistrales allocutions ou conférences Son Eminence; les remerciements de son Excellence non plus. Il faudrait plus qu'un simple article pour reprendre convenablement les idées exprimées si spontanément.

Cette journée de la consécration a laissé chez tous un souvenir profond; et déjà il semblait permis d'évoquer la silhouette prochaine de l'Evêque de l'Université que tant d'autres souhaitent pour la plus grande gloire de Dieu sur le campus et autour.

Roger Bordeleau, o.d.

* * *

Tout homme a droit à toute l'éducation qui lui permet de développer au maximum ses possibilités intellectuelles. Les chanceux, ce sont ceux qui ont profité de ce droit.

"Pierre de Brissac"

* * *

Une intelligence bien équilibrée et une charité débordante, tels sont les éléments qui donnent la supériorité.

"Chronique Richelieu"

Quelques anciens à l'honneur

Les journaux du début de décembre nous apprenaient que l'Assemblée générale des Nations Unies venait d'élire M. Marcel Cadieux Droit '39, membre de sa Commission du droit international. Monsieur Marcel Cadieux est une figure de premier plan dans la capitale canadienne, il occupe en effet la fonction de sous-ministre adjoint au ministère canadien des affaires extérieures. Jouissant de l'estime de tous ceux qui le connaissent, Marcel Cadieux poursuit ainsi brillamment une carrière qu'il a voulu être au service de son pays. Cette nomination a d'autant plus raison de nous réjouir que son titulaire est membre du Comité directeur 1961-62 de notre Fonds Annuel de l'Alma Mater.

Le Conseil provincial des Arts récemment créé compte plusieurs anciens de l'Université de Montréal, notamment:

Rina Lasnier, Lettres '32;
Judith Jasmin, Lettres '33;
André Laurendeau, Lettres '34;
Pierre Demers, Sciences '36;
Jean Papineau-Couture, Arts '37;
Jean Vallerand, Sciences sociales '38 et Lettres '39.

Parmi ceux-ci trois sont actuellement professeurs à l'Université de Montréal: vous aurez reconnu les professeurs Demers de la Faculté des sciences, Vallerand et Papineau-Couture de la Faculté de musique.

Représentant des anciens de la Faculté de chirurgie dentaire au Conseil des Diplômés depuis 1960, le docteur Gérard deMontigny était récemment nommé secrétaire de sa Faculté en vertu d'une décision du bureau des Gouverneurs de l'Université. Le docteur deMontigny est professeur titulaire et directeur du Service de chirurgie faciale et buccale à la Faculté de chirurgie dentaire.

Me Henri-Paul Lemay Droit '36 et HEC '38 a été élu à la mi-décembre président de la Corporation des HEC. Bien connu dans les milieux juridiques et financiers de Montréal Me Lemay est aussi chargé de cours à la Faculté de droit.

La maison Crawley & McCracken Co. Limited annonçait récemment la nomination de M. Gilles Pelletier Re-

lations industrielles '53 au poste de directeur du personnel au siège social de la firme à Montréal.

M. J.-C. Chagnon Poly '26 a été récemment nommé directeur général des eaux au ministère des Richesses naturelles de la province de Québec.

M. Jean-Paul Gignac Poly '47 était nommé vers la fin de novembre au poste de commissaire de l'Hydro-Québec.

Pour remplacer M. Rolland Préfontaine Poly '03, la Corporation de l'École Polytechnique élitait récemment M. Guillaume Gingras Poly '26 au nombre de ses membres.

M. Roger T. Trudeau Poly '38, autrefois ingénieur-surintendant de la firme H. J. O'Connell Ltée vient d'être nommé ingénieur en chef de l'Office des Autoroutes du Québec.

deMontigny Marchand — U.M. a été nommé adjoint au directeur des relations extérieures.

Roland Chagnon — H.E.C. '30 a été nommé Directeur de La Banque Provinciale du Canada.

Léonidas Joubert — H.E.C. '35 a été nommé Gérant général du journal "La Patrie".

Marcel Vincent — H.E.C. '27 a été nommé Vice-président de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

Léonard Dubé — H.E.C. '34 a été nommé Analyste-adjoint à l'Hydro-Québec.

Henri Lefrançois — H.E.C. '42 a été nommé Administrateur de la Compagnie Miron Ltée.

Paul Rozon — H.E.C. '46 a été nommé Administrateur chez Omer Deserres Ltée.

Jacques Zigby — H.E.C. '59 a été nommé Directeur des Relations extérieures pour la Province de Québec à la Distillerie Melchers Ltée.

* * *

Voulez-vous connaître la valeur d'une Société, mesurez la valeur de son élite.

"Auteur inconnu"

EN CONNAISSANCE DE CAUSE

Les journaux ont publié les grandes lignes de la plupart des rapports présentés jusqu'ici à la Commission royale d'enquête sur l'éducation (au fait, ne s'agirait-il pas plutôt d'instruction?) Puis ce sont les enquêteurs eux-mêmes qui nous feront connaître leurs conclusions. De quels éléments disposons-nous pour apprécier la valeur des recommandations qui seront faites à propos de nos universités? Rares, sans doute, sont les diplômés qui ont le temps voulu pour étudier cette question. Aucun universitaire sérieux, cependant, ne devrait hasarder de commentaires sur le problème de l'expansion des universités chez-nous sans avoir étudié au préalable les points saillants de l'exposé fait par monsieur E.F. Sheffield à la rencontre des universités canadiennes, au début de novembre 1961. Le sujet développé par M. Sheffield s'intitulait précisément: "L'expansion universitaire au cours des cinq dernières et des dix prochaines années". Les renseignements fournis par M. Sheffield ou par la Fondation des universités canadiennes s'appliquent à l'ensemble du pays, mais la transposition est facile sur le plan restreint du Québec. Voici d'abord quelques chiffres.

UNIVERSITES CANADIENNES

Année	Elèves à plein temps	Elèves de 18 à 24 ans en % de la population à plein temps	Professeurs et chercheurs
1940-41	36,319	2.5	3,400
1945-46	63,550	4.2	4,900
1950-51	68,306	4.4	5,500
1955-56	72,729	4.6	6,000
1960-61	114,000	6.6	9,000
1965-66	182,900	9.0	14,000
1970-71	311,600	12.4	25,000

Dans l'expansion croissante des universités que nous révèle les chiffres de ce tableau, les colonnes centrales sont particulièrement importantes. On y voit, en effet, que l'augmentation de la population d'âge universitaire a été accompagnée d'une augmentation du pourcentage de ceux qui fréquentent l'université. En d'autres termes, non seulement le nombre des jeunes d'âge universitaire augmente, mais parmi ceux-ci il y en a un pourcentage de plus en plus élevé qui poursuivent leurs études.

On peut discerner six causes principales de l'accroissement rapide des effectifs universitaires :

- La rentrée des anciens combattants après la guerre.
- L'accroissement du pourcentage de la population d'âge universitaire qui fréquente l'école.
- Les changements survenus dans la distribution d'âge de la population par suite de l'accroissement de la population surtout depuis quelques années. Par exemple, au cours des cinq dernières années, le nombre des canadiens d'âge collégial s'est accru de 11%.
- Le nombre beaucoup plus élevé de femmes qui entrent à l'université. Elles représentaient 21% des étudiants universitaires il y a cinq ans, 23% l'an dernier et elles compteront sans doute pour 27% vers 1970.
- Le nombre accru des étudiants étrangers dans nos universités: 6% du total au Canada, en regard de 1½% aux Etats-Unis.
- Augmentation du nombre des étudiants post-universitaires. Ceux-ci, qui formaient l'an passé 6% du total des étudiants, ne doivent pas être confondus avec le nombre beaucoup plus élevé de ceux qui suivent des cours du soir ou qui fréquentent l'université pendant les vacances d'été.

Les conséquences de l'expansion de plus en plus rapide des universités se manifestent à trois niveaux en particulier :

a) *A l'université* même, besoin pressant de personnel enseignant, d'installations matérielles, de revenus supplémentaires. Dans la prévision des besoins futurs des universités, tant au point de vue matériel qu'au point de vue personnel enseignant, il faut tenir compte du développement de l'enseignement universitaire comme tel, c'est-à-dire que les universités, pour répondre aux besoins nouveaux du monde moderne, sont et seront appelées à ouvrir de nouvelles facultés ou à développer de nouvelles spécialités au sein des facultés qui existent déjà.

b) *Les diplômés* de nos universités auront donc un rôle de plus en plus considérable à jouer pour aider leur Alma Mater à répondre aux exigences nouvelles. En particulier, il leur revient

de souscrire et de promouvoir toute recommandation opportune venant soit de l'université elle-même, soit de leur association de diplômés. Les diplômés auront en outre la responsabilité du soutien pécuniaire de leur université. Alors que les besoins ont augmenté et augmenteront dans la mesure que nous venons de décrire, on s'aperçoit que les dotations qui, il y a dix ans, comptaient pour 7% du revenu total des universités, ne s'élèvent plus qu'à 4% en 59-60. Pendant ce temps, le coût de la gestion des universités par étudiant a plus que doublé durant les dix dernières années. Par ailleurs, comme la plupart des immeubles universitaires ont été construits à une date plutôt récente, c'est seulement à partir de maintenant que le coût des réparations et des réaménagements se fera sentir pour de bon et ira en augmentant à mesure que passeront les années.

c) *Sur le plan national*, enfin, l'augmentation des effectifs universitaires ne peut que produire de bons résultats tant dans le domaine des affaires, à cause du marché de travail considérable que constitue l'ensemble de notre appareil universitaire, que sur le développement général de la nation qui comptera ainsi un nombre plus grand de chefs de file capables d'exercer une influence déterminante sur l'orientation du pays dans tous les domaines.

L'enjeu de la cause universitaire chez-nous est donc de la plus haute importance, c'est pourquoi chaque diplômé de l'Université de Montréal voudra se renseigner sur l'état de la mesure d'agir EN CONNAISSANCE DE CAUSE.

Ulric Aylwin

Promotion d'un membre du conseil des diplômés

M. R. Tardif qui était Gérant de succursale à 3543 Van Horne, vient d'être promu Contrôleur de Crédit au bureau chef de la Banque Provinciale du Canada à Montréal.

* * *

La reconnaissance donne souvent une plus grande sérénité.

FONDS DE L'ALMA MATER

EXTRAITS du 2^{ième} RAPPORT ANNUEL

Le mot du recteur

Voici le deuxième rapport du Fonds annuel de l'Alma Mater. La répétition du geste créera la tradition et j'entrevois le jour où les contributions de nos anciens représenteront comme pour tant d'autres universités une somme importante de revenu.

Merci à tous ces pionniers dont vous trouverez ici la liste et dont l'exemple servira de stimulant à leurs confrères.

L'intérêt soutenu de nos anciens et de nos diplômés est un facteur de progrès dont nous ne pourrions jamais nous passer. Nous les invitons à suivre de près nos progrès académiques et à nous aider à nous maintenir au premier rang.

Avec la création de l'Association des universités entièrement ou partiellement de langue française (AUPELF), votre université a pris une dimension internationale et elle pourra s'appuyer sur des concours qui enrichiront sa vie culturelle.

Sur le plan matériel, nous occuperons, pendant l'année en cours, l'immeuble principal en entier. Nous vous tiendrons au courant des projets nouveaux et considérables qui s'élaborent en ce moment.

Nous avons foi en l'avenir. Aidez-nous à le faire grand.

Le recteur,

I. Lussier, p.d.

Message du Président de la Campagne 1961-1962

Qu'est-ce qu'on demande habituellement à un Président de Campagne annuelle?

Une volonté de servir et un enthousiasme communicatif. Chez moi comme chez plusieurs, les deux sont acquis à l'Université de Montréal. On me confie la présidence de la III^e Campagne du Fonds Annuel de l'Alma Mater, mais en définitive le succès repose sur vous tous.

L'heure des discussions est révolue chez-nous. Nous avons, je crois, amplement prouvé que nous pouvions discuter.

Il nous reste à démontrer que nous pouvons agir. L'occasion nous est offerte de fournir un effort concerté et annuellement renouvelé selon une formule qui a déjà fait ses preuves partout.

Sommes-nous prêts à emboîter le pas?

Le président 1961-62
Fernand Seguin
Sciences '44

Message du président des Diplômés

Maintenant que les difficultés sont aplanies, il faut vraiment que l'harmonie soit fructueuse, car l'échec serait déroutant, incompréhensible, même.

Les diplômés, qui s'activent depuis bientôt trente ans et qui ont réussi, malgré les nombreux écueils, à maintenir une association *en santé*, ne feront sûrement pas faux bond aujourd'hui à l'Alma Mater qui les a formés NI AUX ETUDIANTS qui les suivent. Ce serait illogique.

C'est pourquoi le président de l'Association n'hésite pas à lancer un appel pressant à tous les membres — bien au-delà de 10,000 — et à les prier de faire leur part pour le Fonds de l'Alma Mater. C'est un geste POSITIF et naturel. La survie de l'Association, sa subsistance ne causent plus d'inquiétude, comme par le passé. Libérés de ce souci matériel, nous n'avons donc plus qu'une chose à faire: groupés dans notre association qui RESTE AUTONOME, aider l'Université, aider les étudiants!

Simon L'Anglais, président
Droit '39, Lettres '49

Remarques du comité

- En 1961 le nombre des souscripteurs au Fonds Annuel de l'Alma Mater a triplé.
- Les Diplômés de l'Université de Montréal appuient le Fonds Annuel de l'Alma Mater, et en abolissant leur cotisation, ils veulent s'associer intimement à sa campagne annuelle.
- Cette réunion d'énergies et cette mobilisation des efforts autorisent les plus grands espoirs pour l'année qui vient.
- Aussi entendons-nous au moyen du présent Rapport Annuel, intéresser spécialement ceux de nos anciens qui jusqu'ici se faisaient un devoir de verser régulièrement leur cotisation aux Diplômés, en sollicitant leur adhésion au Fonds de l'Alma Mater. — Il est cependant évident que nous recherchons l'appui de tous les Diplômés.
- Qu'il nous soit permis de rappeler que ce Fonds groupe les contributions de tous les anciens, diplômés et amis de l'Université pour les attribuer au budget général annuel.
- Ces argents ne sont donc pas capitalisés et ne sont pas accumulés, mais servent plutôt à grossir le revenu annuel courant de l'Université.
- Cela répond à un des plus importants besoins de l'heure dans toutes les universités nord-américaines et à un tel point que plus de 90% d'entre elles ont adopté cette formule du Fonds Annuel.
- Tous les ans, chacun contribue à la mesure de ses moyens et selon son budget. Tout don est déductible du revenu pour fins d'impôts.



LE CARDINAL PAUL-EMILE LEGER, archevêque de Montréal, a tenu à assister à la réception annuelle qu'a donnée l'Université de Montréal à son personnel enseignant et ses diplômés. Le chancelier de l'U. de M. est ici en compagnie de M. Simon Langlais, président de l'Association des diplômés, et de Mgr Paul Grégoire, nouvel évêque auxiliaire de Montréal. La réception s'est déroulée le 10 janvier 1962, dans le grand salon du Centre social.

HABITUDE ÉLOQUENTE :

Plusieurs membres de l'Association des Diplômés prennent l'habitude de faire parvenir, à leur association, pour le "Fonds de l'Alma Mater" des souscriptions annuelles très significatives. Ils soulignent ainsi leur reconnaissance envers l'institution qui les a formés.

Pour ceux qui auraient les mêmes sentiments, nous rappelons qu'il suffit d'expédier un chèque, fait à l'ordre de :

"FONDS DE L'ALMA MATER"

et y inscrire un montant digne d'eux-mêmes, et adresser le tout à :

Association des Diplômés de l'Université de Montréal
2222 avenue Maplewood, chambre 361
Montréal 26.

*P.S. Tout don est déductible du revenu pour fins d'impôts.
Un reçu en duplicata vous parviendra.*